



| | | |
|----------------------|---------------------------|--------------------|
| PROCES-VERBAL | ASSEMBLEE GENERALE | No 1 / 2015 |
|----------------------|---------------------------|--------------------|

DATE : Mercredi 22 avril 2015, 17h00

LIEU : Salle du Conseil – Grosse Maison – 1185 Mont-sur-Rolle

SECRETAIRE : Mme Françoise Hausammann

PARTICIPANTS : liste annexée

1. Ouverture et bienvenue

17h05, M. Daniel Oyon souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Une majorité des membres affiliés étant représentés, l'Assemblée générale est ouverte.

L'ordre du jour est accepté tel quel.

La distribution des cartes de vote est effectuée.

Mme Julie Jortay est désignée comme scrutatrice.

M. D. Oyon donne la parole à Mmes Elisabeth Débenay et Françoise Hausammann qui se présentent brièvement.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19.11.2014

Le PV est adopté avec la modification suivante en page 8 : le prénom de Mme Walder est Béatrice et non Catherine.

3. Validation des modifications au Registre du Commerce

Le canton de Vaud a renommé les quatre réseaux en 2014 : L'ARC devient Réseau Santé la Côte.

Cette modification est acceptée à l'unanimité, les statuts seront modifiés en fonction.

4. Rapport d'activité 2014 et objectifs 2015

Dr L. Christin commente la présentation remise en annexe.

Communication

En introduction, Dr L. Christin présente le concept du nouveau logo avec ses quatre étoiles correspondant aux quatre régions.



Ressources humaines

Mme Tania Séverin a quitté ses fonctions de Secrétaire générale à fin 2014, Mme E. Débenay lui a succédé dès le 1^{er} mars 2015.

Mme Nathalie Gendron, assistante administrative, est partie fin décembre 2014 et a été remplacée par Mme F. Hausammann au 1^{er} décembre 2014.

Activités du BRIO

Le graphique montre une évolution des demandes traitées par le BRIO de 2013 à 2014. Cette augmentation est due à la saisie exhaustive par la liaison hospitalière de toutes les informations dans l'application informatique BRIOCHE.

Les orientations vers le domicile se révèlent les plus importantes ; les activités des longs séjours sont assez stables et les courts séjours présentent un taux d'occupation moyen des lits de 82 %. La



plupart des usagers retournent à domicile après un court séjour avec une prise en charge par les soins à domicile.

Objectifs 2015 :

- Etablir une convention entre le Réseau Santé la Côte et les partenaires pour la délégation de prestations telles que la liaison hospitalière ;
- Renforcer de l'équipe des coordinatrices par un 0,5 EPT : engagement de Mme Muriel Burgin fait au 1er avril 2015 ;
- Recruter un chargé de projet BRIO pour notamment développer, notamment, le i du BRIO ;
- Renforcer la connaissance BRIO parmi les partenaires régionaux.

Equipe mobile des soins palliatifs (EMSP)

Les hôpitaux, les cliniques, les CMS, 30 % des EMS et 50 % des établissements socio-éducatifs ont fait recours à l'EMSP. 139 patients ont été suivis, la plupart sur une période de moins de trois mois. 323 professionnels ont bénéficié de formation.

Dr. L. Christin félicite l'EMSP qui a reçu le label *qualité palliative*. L'enquête sur « Lieu de vie, lieu de décès » conduite par l'EMSP sera présentée lors du congrès européen en mai 2015.

Objectifs 2015 :

- Optimiser les prestations afin de répondre au nouveau calcul de financement de la Santé Publique ;
- Engager un nouveau médecin à 60 %.

Centre de la Mémoire de la Côte

L'activité du Centre est réjouissante avec 323 clients depuis son ouverture dont 130 nouveaux patients en 2014 et les différentes manifestations organisées ont reçu un franc succès.

Une conférence grand public sera organisée à la Longeraie le 1^{er} octobre 2015.

Dispositif régional du diabète

2014 a été une année de transition vers un nouveau mode de fonctionnement s'appuyant sur les institutions partenaires avec la reprise, en juin, des activités par l'Etablissement Hospitalier de la Côte, la Clinique de La Lignière et la Fondation de la Côte. Cette transition a été réalisée avec satisfaction. En effet, les activités cliniques sont restées stables malgré les changements d'organisation.

Objectifs 2015 :

- Organiser une séance d'information grand public,
- Développer les actions d'éducation thérapeutique,
- Créer d'une plateforme de professionnels,
- Mettre sur pied une formation de répondants au sein des institutions.

Hygiène et prévention de l'infection (HPCI)

L'activité HPCI a été reprise par l'unité cantonale en juillet 2014.

Le Réseau Santé la Côte a organisé une formation de correspondants en hygiène pour le personnel non-infirmier, 14 personnes y ont participé.

Objectifs 2015 :

- Organiser deux sessions de formation pour le personnel non-infirmier ;
- Organiser une demi-journée de formation pour les répondants et correspondants en hygiène.

5. Approbation des comptes 2014

M. D. Oyon présente les comptes 2014 ; les comptes montrent des résultats globalement positifs avec un bénéfice total de Fr. 490'326.-.

Pilotage

La diminution des charges du poste « salaires personnel » et l'augmentation des charges du Comité exécutif proviennent des frais de recrutement (secrétaire générale et assistante administrative).

BRIO

La diminution des charges du poste « salaires personnel » est due au départ du chargé de projet BRIO au 31.10.

Les charges de loyer sont plus importantes en raison des frais de remise en état des locaux de Rolle ainsi que le paiement à double du loyer (pour rappel le loyer est réparti selon EPT).

Centre Mémoire la Côte

Le Centre présente un résultat positif de Fr. 202'362.- : les honoraires de sous-traitance se sont révélés moins importants que prévus. Le paiement des prestations se monte à Fr. 221'531.-, ceci révèle une bonne activité du centre.

Equipe mobile des soins palliatifs

Des postes ayant été vacants, les honoraires de sous-traitance sont moins élevés.

Enquête « Lieux de vie - lieux de décès »

Les dépenses correspondent aux prévisions.

Dispositif régional Diabète

Le Dispositif régional diabète présente un solde négatif de Fr. 588.- qui devrait être couvert par les réserves affectées après décision de la Santé Publique. Le salaire de la secrétaire a été mis sous pilotage car le secrétariat n'a pas été fait au Réseau santé la Côte, la reprise de Dispositif régional diabète a été effective en juin au lieu d'avril. Ceci explique également les honoraires de sous-traitance plus élevés.

Les Fr 27'000.- des cotisations étaient pour le projet de santé buco-sanitaire qui n'a pas été réalisé.

Programme Cantonal Diabète

Le Programme présente un bénéfice de Fr. 4'361.-. La variance des salaires est due, notamment, à un congé maternité.

CHyPCI Cellule hygiène

Les honoraires de sous-traitance sont moins élevés car la coordinatrice a été reprise par le CHUV. Les réserves affectées à CHyPCI Cellule hygiène ont été utilisées pour couvrir les frais, un solde de Fr. 100.- n'est pas couvert par ces réserves, il a été passé en transitoire, la Santé Publique doit se positionner.

Pour rappel, la formation des répondants en hygiène est financée par le Réseau Santé la Côte.

La situation générale est favorable, elle donne lieu à une affectation à nos différentes réserves selon tableau. Les réserves libres sont utilisables sans l'accord de la Santé Publique.

La présentation des comptes ne soulève pas de question, M. Virgile Rochat lit le rapport du contrôle des comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

En 2015, la Santé Publique nous demande d'utiliser les réserves affectées, nous aurons donc une baisse de ces réserves en 2015.

M. Cornu demande à l'organe de contrôle pourquoi le rapport mentionne que la répartition du résultat n'est pas conforme à la loi et aux statuts. M. V. Rochat lui répond que la double négation a été utilisée ce qui veut dire que le résultat est conforme.



6. Présentation du budget prévisionnel 2016

Le budget sera présenté pour validation lors de l'assemblée générale de cet automne.
Le budget ne présente pas de modifications notoires par rapport à 2015.

En ce qui concerne :

- **Le Pilotage** : la tenue de la comptabilité est rapatriée au Réseau Santé la Côte ;
- **Le Brio** : l'équipe sera renforcée par un chargé de projet et une coordinatrice ;
- **Le Centre Mémoire de la Côte** : sont prévus en supplément : IDL 0.2 EPT, secrétariat 0.1 EPT et médecin 0.15 EPT ;
- **L'équipe mobile de Soins palliatifs** : le budget de sous-traitance s'est adapté aux dépenses réelles de 2014 ;
- **Le Dispositif régional diabète** : le budget est fait comme celui de 2015 sur base du budget du cadre cantonal diabète (750 patients) ;
- **Le Programme Cantonal diabète** : le budget est identique à celui de 2015 ;
- **La Formation de correspondants en hygiène (CHyPCI)** : similaire à 2015 ;
- « **Ensemble PARTENAIRES du soin** » : le budget est identique à celui de 2015 avec une répartition différente des charges.

Ce budget a été soumis à la Santé Publique.

7. Règlement d'application des cotisations

Nos statuts demandent à l'Assemblée générale de fixer les cotisations, nous proposons de les conserver telles que fixées l'an précédent.

Le maintien des cotisations est adopté à l'unanimité.

8. Demandes d'adhésion

Nous n'avons pas reçu de demande d'adhésion ni d'exclusion.

Mme Vallotton, Secrétaire générale de la l'Association Vaudoise du Diabète s'informe si sa demande d'adhésion a bien été prise en compte : cette demande doit être validée par le Comité exécutif et sera présentée pour validation lors de l'assemblée générale de l'automne.

9. Nomination des membres du Comité exécutif et du Président

L'ensemble du Comité exécutif se représente, soit :

- Président du Comité exécutif : Dr L. Christin
- Représentants :
 - ❖ Hôpitaux de soins aigus somatiques : M. François Jacot-Descombes, M. Christophe Vachey
 - ❖ Hôpitaux de soins aigus psychiatriques : M. Christophe Sahli
 - ❖ Centres de traitement et de réadaptation : MM Mikael De Rahm et Nicolas Walther
 - ❖ Communes : MM Jean-Daniel Allemann et Pierre Burnier
 - ❖ Service d'aide et de soins à domicile : M. Jacques Charbon
 - ❖ Etablissements médico-sociaux : Mme Danièle Bonhomme, M. Jean-François Pasche
 - ❖ Médecins libres praticiens : M. Pierre-Alain Robert
 - ❖ Membres affiliés volontaires : M. Nicolas Walther

Président de l'Assemblée générale : M. D. Oyon

Secrétaire de l'Assemblée générale : Mme F. Hausammann

Le poste du Vice-président est vacant.

Ces nominations sont acceptées à l'unanimité.

10. Proposition(s) individuelle(s)

Pas de proposition individuelle.



11. Divers

M. D. Oyon remercie l'équipe du BRIO pour le travail effectué.

Il remercie également les personnes présentes de leur participation et leur propose de venir partager le verre de l'amitié après la présentation de Mmes Léonie Chinet et Julie Jortay selon les présentations remises en annexe.

La séance est levée à 18h.

Daniel OYON
Président de l'Assemblée Générale

Françoise HAUSAMMANN
Secrétaire de l'Assemblée Générale